L'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt présentent une étude commune sur les algorithmes

Publié le 06 novembre 2019

A l'occasion d'une conférence organisée à l'ENA, l'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt allemand ont présenté aujourd'hui une étude commune consacrée aux algorithmes et à la concurrence.

L'utilisation croissante des algorithmes par les entreprises pose de nouvelles questions aux régulateurs de concurrence. Dans cette optique, l'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt publient aujourd'hui une étude conjointe qui dresse un panorama des différents algorithmes et des problématiques concurrentielles que leur utilisation soulève.

Lors de cette conférence (voir le programme), plusieurs intervenants reconnus, notamment des représentants d'entreprises, des chercheurs et des autorités de concurrence, ont débattu des usages commerciaux potentiels des algorithmes, des algorithmes de prix et du risque de collusion horizontale, ainsi que des moyens de relever les défis posés par les algorithmes.

L'étude, ainsi qu'un résumé, sont dès à présent disponibles sur les sites internet de l'Autorité de la concurrence française et du Bundeskartellamt allemand. L'étude ayant été réalisée en anglais, une traduction en français de la version complète de l'étude est en cours et sera bientôt disponible. Les questions et remarques sur cette étude peuvent être envoyées directement à

algorithmes@autoritedelaconcurrence.fr

La captation de l'événement sera prochainement disponible sur le site de l'Autorité.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Autorité de la concurrence et le Bundeskartellamt présentent une étude commune sur les algorithmes

Consulter le communiqué